



Mardi 5 avril 2022

EHPAD Les Violettes Kingersheim

A compter du 5 avril 2022, la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse reprend la gestion de l'EHPAD Les Violettes.

A la suite de la signature de la convention de mandat de gestion entre la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse et l'Association de gestion Les Violettes, la direction de l'EHPAD Les Violettes est confiée à la Fondation, dans la perspective d'une fusion prochaine.

En accord avec l'Agence Régionale de Santé et la Collectivité européenne d'Alsace, la signature de la convention de gestion s'est déroulée le 24 mars 2022. Le mandat de gestion prend effet le mardi 5 avril. Jean-François Levy est nommé directeur par la Fondation pour prendre le relais de l'administrateur provisoire, dont la mission prend fin le 4 avril.

Dans la continuité du travail effectué par l'administrateur provisoire, l'équipe de direction et l'ensemble du personnel de l'EHPAD, la Fondation poursuivra les changements engagés pour l'amélioration des conditions de travail des équipes et de la qualité de vie des résidents.

Afin de préparer cette transition, plusieurs rencontres ont d'ores et déjà été organisées. Le directeur général de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse, Diégo Calabro, et ses collaborateurs ont rencontré dans un premier temps la déléguée du personnel, représentant le personnel, et le président du Conseil de Vie Sociale, représentant les familles.

En fin de semaine, la Fondation s'est également présentée devant tout le personnel puis devant les résidents et leurs proches. Chacune des deux assemblées a ainsi pu être rassurée sur les perspectives d'avenir de l'EHPAD et sur la poursuite de la transition déjà engagée ces derniers mois.

Pour les dirigeants de la Fondation, il s'agit de proposer à l'EHPAD un accompagnement des équipes, dans un cadre de confiance et de professionnalisme. Un état des lieux, réalisé sur l'ensemble de l'organisation, sera mené dans les prochaines semaines. Il permettra de mettre en place une feuille de route et d'établir des objectifs communs. Pour cela, les équipes de l'EHPAD pourront s'appuyer sur l'ensemble des compétences et des ressources dont dispose la Fondation pour la gestion d'un établissement médico-social : qualité, organisation des soins, circuit du médicament, gestion des ressources humaines, sécurisation du système d'information, etc.